**Samedi 8 octobre 2016 – 11h**



**Info Presse**

**INAUGURATION DE LA RUE JEAN JAURES**

**Désenclavement de la résidence Tounis**

Le quartier Tounis-Rochebrune constitue un quadrilatère bordé respectivement par l’avenue des Pyrénées, la rue André Maurois, la rue Théophile de Viau et la rue Victor Duruy, dont l’habitat est essentiellement collectif, sa gestion étant assurée par Habitalys.

Ce quartier représente 25% des logements locatifs sociaux implantés sur le territoire de la Commune.

La résidence Tounis structurée autour de six immeubles collectifs, présentait jusqu’alors la particularité d’être uniquement desservie par une voirie interne en impasse dénommée rue Jean Giono, débouchant sur la rue Victor Duruy.

Le projet de création d’une voie de liaison découle notamment des préconisations formulées par le référent « sûreté » auprès du Préfet de Lot-et-Garonne, aux termes desquelles la création de cette nouvelle voie devait mettre fin à la nature de voie en impasse de la rue Jean Giono, en créant une liaison avec la rue Jean Jaurès pour accéder directement sur l’avenue des Pyrénées.

La Commune a considéré que ce projet constituait une première réponse pour réduire le sentiment d’insécurité fréquemment exprimé par les habitants de la résidence Tounis, tant à l’occasion des réunions de quartier, que des réunions avec Habitalys, le bailleur social, et s’inscrivait donc pleinement dans les aménagements retenus au titre de son schéma local de tranquillité publique.

Cette nouvelle voie correspond également aux actions engagées par la Commune pour améliorer le cadre de vie des habitants. L’aménagement réalisé comporte notamment un cheminement piétonnier permettant aux habitants de se rendre plus commodément aux commerces et services de proximité implantés avenue des Pyrénées.

**Coût de l’opération :**

Le coût de ce projet ressort à 105 000 € HT.

*Coût total décomposé comme suit :*

Démolition : 18 000.00 € HT

Parking VRD et espaces verts : 81 400.00 € HT

Eclairage public (candélabres) : 5 600.00 € HT

Ce projet a bénéficié d’une subvention de l’Etat au titre de la DETR pour un montant de 26 250 €, et de l’Agglomération d’Agen au titre du FST pour un montant de 23 000 €.

**Maîtrise d’ouvrage :** Commune

**Maîtrise d’œuvre :** services Techniques municipaux.